

**UNIDO**



**ONU DI**

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

---

**Projet de Restructuration du Dispositif de Classement de la Fibre de Coton  
en Côte d'Ivoire**

**RAPPORT FINAL PROJET**

**DECEMBRE 2011**

**Rédigé par**

**Pierre Komenan KOUAMÉ (Coordonnateur Technique National)**

**Bruno BACHELIER (Conseiller Technique Principal, CIRAD)**

**David Yuen Hoi LEE (Industrial Development Officer, ONU DI)**

## **SOMMAIRE**

1.	PRÉSENTATION DU PROJET .....	3
1.1.	DESCRIPTION DU PROJET .....	3
1.2.	CONTEXTE DU PROJET.....	3
1.3.	OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET .....	4
1.4.	COMPOSANTES DU PROJET .....	4
1.5.	FINANCEMENT DU PROJET .....	5
2.	ACTIVITÉS CONDUITES DANS LE CADRE DU PROJET .....	5
2.1.	MISE EN ŒUVRE DU PROJET .....	5
2.2.	ACTIVITES RÉALISÉES .....	6
2.2.1.	Volet 1 : réhabilitation et équipement de la salle de classement de la fibre de coton de Bouaké .....	6
2.2.2.	Volet 2 : appui juridique à l'établissement et à la validation de l'accord professionnel relatif au classement du coton-fibre ivoirien et à la constitution d'une structure de gestion.....	7
2.2.3.	Volet 3 : appui technique à l'harmonisation des procédures, au démarrage des activités et à la mise en place d'une démarche qualité .....	7
3.	RÉSULTATS OBTENUS.....	8
4.	PROBLEMES RENCONTRES ET SOLUTIONS APPORTÉES .....	10
4.1.	Problèmes techniques.....	10
4.2.	Contexte sociopolitique.....	10
5.	CHANGEMENT DANS LE CONTEXTE ET LES DOMAINES D'ANALYSE-CLES.....	10
6.	VISITES DE L'UNITÉ DE CLASSEMENT COTON (UCC) .....	11
7.	RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS .....	11
	ANNEXE 1 : Budget du projet .....	12
	ANNEXE 2 : Transfert de propriété de l'ONUDI vers l'APROCOT-CI.....	14
	ANNEXE 3 : Inventaire du matériel transféré de l'ONUDI vers l'APROCOT-CI.....	15
	ANNEXE 4 : Galerie de photos .....	16

## 1. PRÉSENTATION DU PROJET

### 1.1. DESCRIPTION DU PROJET

**NUMERO DE PROJET :** EE/IVC/08/004  
CCIVC/2006/779

**TITRE :** PROJET DE RESTRUCTURATION DU DISPOSITIF DU CLASSEMENT DE LA FIBRE DE COTON EN COTE D'IVOIRE

**DATE DE DEMARRAGE :** MARS 2009

**DATE D'ACHEVEMENT :** DECEMBRE 2010

**DATE DU RAPPORT :** DECEMBRE 2011

**LOCALISATION :** Abidjan – Bouaké

**ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :** Direction Générale de la Production et de la Diversification Agricole (DGPDA) et Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire (APROCOT-CI)

**CONTREPARTIE NATIONALE :** Ministère de l'Agriculture

**AGENCE D'EXECUTION :** ONUDI

**RESSOURCES :** Total projet 990 915 euros (incl. 7% frais d'agence)

### 1.2. CONTEXTE DU PROJET

En Côte d'Ivoire, la production de coton-graine a connu un développement continu des années 1960 à la campagne 1999/2000, où elle a atteint 400 000 tonnes, niveau auquel elle s'est stabilisée jusqu'à la campagne 2002/2003. Mais depuis la campagne 2003/2004, la situation de la filière s'est considérablement détériorée, malgré un rebond en 2004/2005, avec une production plancher de 120 000 tonnes au cours de la campagne 2007/2008. Cet effondrement de la production résulte de l'effet conjugué de la crise sociopolitique que traverse le pays, de l'effondrement des prix sur le marché international, de la dépréciation de l'Euro et donc du Franc CFA par rapport au Dollar, ainsi que d'une maîtrise insuffisante du processus de réforme lié à la libéralisation du secteur. Bien qu'aucun pays de la sous-région n'échappe à la crise du coton, la filière de Côte d'Ivoire paraît plus durement affectée. (*Déclaration de Stratégie de Relance du Secteur Coton. République de Côte d'Ivoire. Octobre 2007*).

Historiquement, la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT, créée par l'Etat ivoirien en 1974 à Bouaké) assurait seule l'encadrement de la production, l'égrenage du coton-graine et le classement de la fibre. Ce classement, préalable à la commercialisation, était effectué par l'unité de classement CIDT de Bouaké, sur la base de types de vente nationaux. Suite à la libéralisation de la filière cotonnière ivoirienne et à la privatisation partielle de la CIDT en

1998/1999, plusieurs sociétés cotonnières se sont établies<sup>1</sup>. Les classeurs de la CIDT ont été répartis entre ces sociétés cotonnières, qui se sont dotées d'unités de classement manuel/visuel distinctes. En l'absence d'échanges réguliers et de mises à niveau fréquentes entre l'ensemble des classeurs du pays, des dérives et des écarts de classement sont apparus entre les unités de classement. Ils ont conduit à une hétérogénéité de classement au niveau de la production nationale, source de dépréciation de la qualité et de dévalorisation du coton fibre ivoirien sur le marché international.

Le projet de « Restructuration du dispositif de classement de la fibre de coton en Côte d'Ivoire » s'inscrit dans le cadre des objectifs du plan d'actions de relance de la filière coton ivoirienne, appuyé par la Délégation de la Commission Européenne en Côte d'Ivoire.

### **1.3. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET**

**Les objectifs globaux du projet** sont :

- De contribuer au renforcement de l'économie ivoirienne à deux niveaux
- De lutter contre la pauvreté, l'amélioration du revenu des producteurs de coton ivoiriens sur les marchés extérieurs : défense de l'image du coton ivoirien, revalorisation du coton-fibre
- D'accroître la compétitivité du coton-fibre par l'amélioration de la qualité et de l'image.
- 

**Les objectifs spécifiques du projet** sont de rendre crédible et performant le classement du coton-fibre ivoirien en :

- 1) réhabilitant l'infrastructure et les équipements de l'unité de classement coton (UCC) de Bouaké (ex-propriété de la CIDT, désormais rétrocédée à l'APROCOT-CI),
- 2) apportant un appui juridique à l'établissement et à la validation de l'accord professionnel relatif au classement de la fibre de coton ivoirienne et à la constitution d'une structure de gestion, pour doter cette unité du statut d'entité nationale de classement seule reconnue pour labéliser la production de fibre ivoirienne,
- 3) apportant un appui technique pour l'harmonisation des procédures, le démarrage des activités et la certification.

**Les résultats attendus** sont les suivants :

- l'UCC de Bouaké est réhabilitée selon les normes internationales et permet d'effectuer en routine le classement visuel de la totalité du coton-fibre ivoirien et de suivre les caractéristiques technologiques de la fibre ivoirienne grâce à des mesures spécifiques effectuées par une chaîne de mesure intégrée (CMI), sur des échantillons représentatifs ;
- le dispositif institutionnel du classement est formalisé ;
- l'UCC de Bouaké est fonctionnelle ;
- la Côte d'Ivoire dispose des outils lui permettant de passer progressivement d'un classement visuel à un classement instrumental qui, à terme, est appelé à être la norme universelle.

### **1.4. COMPOSANTES DU PROJET**

La mise en œuvre de ce projet contribuera à rétablir la notoriété internationale du coton Ivoirien et donc sa valorisation et sa compétitivité. C'est un projet d'assistance technique qui s'articule autour des trois volets techniques suivants.

---

<sup>1</sup> 6 sociétés cotonnières sont actuellement en activité : CIDT, IVOIRE COTON, SICOSA, DOPA, COIC et SECO (OLAM) ; elles représentent un parc de 13 usines d'égrenage, d'une capacité totale de 530 000 tonnes.

**Volet 1 :** La réhabilitation et l'équipement de la salle de classement de la fibre de coton de Bouaké

**Action 1.1.** Réhabilitation des locaux

**Action 1.2.** Equipements et matériel

**Action 1.3.** Acquisition d'une nouvelle chaîne CMI.

**Volet 2 :** L'appui juridique à l'établissement et à la validation de l'accord professionnel relatif au classement du coton-fibre ivoirien et à la constitution d'une structure de gestion

**Action 2.1.** Sécurisation du statut des biens immobiliers bâtis et non bâtis de la salle de classement

**Action 2.2.** Détermination du rattachement institutionnel du dispositif de classement

**Action 2.3.** Création du support juridique de l'outil de classement

**Action 2.4.** Fixation du nouveau cadre juridique et réglementaire du classement du coton-fibre

**Action 2.5.** Conditions de viabilité financière du dispositif de classement

**Volet 3 :** L'appui technique à l'harmonisation des procédures, au démarrage des activités et à la mise en place d'une démarche qualité.

**Action 3.1.** Formation des classeurs et techniciens de laboratoires au classement et analyses sur CMI

**Action 3.2.** Elaborer et adopter des procédures fiables et harmonisées de classement du coton fibre et promouvoir leur application

**Action 3.3.** Démarrer le processus de certification de la salle de classement de Bouaké et/ou des deux laboratoires de technologie du coton (Bouaké et CNRA)

**Action 3.4.** Réactualiser les types de vente et réaliser des coffrets de standards harmonisés

**Action 3.5.** Elaborer des logiciels adaptés pour la saisie, le traitement des données et la communication avec les égreneurs/exporteurs.

## **1.5. FINANCEMENT DU PROJET**

Le projet a été financé sur fonds STABEX à hauteur de 650 millions FCFA. Le budget correspondant est présenté en **Annexe 1**.

Le projet a également bénéficié, pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2012, d'un montant total de 45 000 Euros sur fonds propres de l'ONUDI, afin de permettre au projet de finaliser certaines de ses activités qui étaient restées pendantes.

## **2. ACTIVITÉS CONDUITES DANS LE CADRE DU PROJET**

### **2.1. MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

Le projet a débuté en mars 2009 par une mission du siège de l'ONUDI. La réunion de lancement du projet a eu lieu le 25 Mars 2009. Au cours de celle-ci, les actes suivants ont été posés :

- Identification du Coordonnateur Technique National du projet,
- Etablissement des relations avec les partenaires du projet et
- Etude et révision du programme des travaux.

A la suite de cette mission, le Coordonnateur Technique National a été installé à Bouaké.

Quelques retards ont été observés dans les démarrages des activités :

**Volet 1 :** Les travaux de réhabilitation de la salle de classement ont démarré le 1<sup>er</sup> Septembre 2009. En cours d'exécution, l'ONUDI a proposé de réviser le programme des travaux de réhabilitation initialement prévus en examinant plusieurs options (Extension bâtiment, Conditionnement d'air etc.) ainsi que leurs coûts respectifs. Les travaux ont pris fin en Décembre 2011.

**Volet 2 :** Le rapport final sur l'étude juridique a été remis en Avril 2010. Le Comité de Pilotage en a adopté les conclusions. L'ONS a pris contact avec les autorités ministérielles concernées, notamment avec le Ministre de l'Agriculture.

**Volet 3 :** Sa mise en œuvre a débuté en Juillet 2010 et a pris fin en Décembre 2011.

## **2.2. ACTIVITES RÉALISÉES**

### **2.2.1. Volet 1 : réhabilitation et équipement de la salle de classement de la fibre de coton de Bouaké**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réhabilitation de l'unité de classement les étapes suivantes ont été suivies :

- Elaboration des termes de référence
- Lancement des appels d'offre
- Identification et sélection des entreprises
- Réalisation des travaux
- Paiement des entreprises.

Les travaux de gros œuvre ont débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et sont à ce jour achevés. Les actions principales suivantes sont à considérer :

- Aménagement de la salle de pré-conditionnement : achevé
- Aménagement de la salle de classement manuel : achevé
- Aménagement de la salle de classement instrumental : achevé
- Aménagement de la salle de stockage des échantillons : achevé
- Aménagement des toilettes : achevé
- Construction de la clôture- guérite –portail : achevé
- Travaux d'électricité et d'éclairage : achevés
- Travaux de sécurité incendie : achevés
- Installations et équipements informatiques : en place.

Le lot de petits matériels de laboratoire est en place

#### **2.2.1.1. Le système de Conditionnement d'air**

L'étude de l'expert J-L Chanselme a proposé un système à réaliser sur une surface réduite de moitié, avec un budget total de 247 800 euros et répondant à la norme ISO139. L'étude a été approuvée par le Comité de Pilotage du 11 Mars 2010, suivi d'une révision budgétaire introduite en Mai 2010.

Les termes de référence ont été définis et l'appel d'offre international a permis de retenir une entreprise pour la réalisation des travaux.

### **2.2.1.2. La Chaîne de Mesure Intégrée (CMI)**

La Chaîne de Mesure Intégrée (CMI) USTER HVI 1000 M700 a été livrée à Bouaké le Samedi 26 Juin 2010. Son installation a eu lieu du 15 au 23 Décembre 2011. Le montage de cette CMI a été assuré par la firme USTER qui en a également le contrat d'entretien.

Par ailleurs, un nouveau système de compresseur d'air a été installé pour alimenter correctement cette CMI.

### **2.2.2. Volet 2 : appui juridique à l'établissement et à la validation de l'accord professionnel relatif au classement du coton-fibre ivoirien et à la constitution d'une structure de gestion**

Les études sur le cadre juridique et financier de la salle de classement ont été réalisées par les cabinets LEXWAYS et GOODWILL. Ils ont présenté leurs propositions au cours d'un Comité de Suivi Technique en Février 2010. Sur la base d'observations faites, ces deux cabinets ont produit en Avril 2010 un rapport final qui n'a suscité aucun commentaire.

La mise en application des conclusions de l'étude fait l'objet de démarches très actives entre le Ministère de l'Agriculture et les différentes instances de la filière coton. La crise post-électorale a cependant retardé la mise en œuvre des dispositions proposées.

### **2.2.3. Volet 3 : appui technique à l'harmonisation des procédures, au démarrage des activités et à la mise en place d'une démarche qualité**

- Le volet « Harmonisation des procédures » a débuté en Juillet 2010 et s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les types de vente ont été actualisés en France au Havre grâce à la participation de 2 classeurs de l'APROCOT-CI à des séances techniques organisées par la SOSEA. Les nouveaux types de vente sont disponibles.
- L'élaboration d'un logiciel de stockage, de gestion, de transmission et d'édition des données de classement a été assurée par le cabinet Cotimes-Afrique. Les installations permettent une parfaite exploitation des données.
- Les formations sur les techniques de classement et d'utilisation de la chaîne HVI 1000 ont été réalisées avec satisfaction.

Pour des raisons budgétaires, l'activité 3.3. (« Démarrer le processus de certification de la salle de classement de Bouaké ») a été supprimée par le comité de pilotage du projet.

### 3. RÉSULTATS OBTENUS

Le déroulement des activités et les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 1 et 2 suivants.

**Tableau 1 : Indicateurs de réalisation des activités de réhabilitation de l'UCC**

VOLETS ET ACTIVITES	INTITULES	INDICATEURS DE RESULTATS OU REPERES
VOLET 1 : Réhabilitation et équipement de la salle de classement de la fibre de coton de Bouaké		
Activité 1.1	Réhabilitation des locaux	Travaux réceptionnés
Activité 1.2	Equipement en matériel	Equipements réceptionnés.
Activité 1.3	Acquisition d'une nouvelle chaine de mesure intégrée (CMI)	Laboratoire équipé et fonctionnel.
VOLET 2 : Appui juridique à l'établissement et à la validation de l'accord professionnel relatif au classement du coton fibre ivoirien et à la constitution d'une structure de gestion		
Activité 2.1	Sécurisation du Statut des biens immobiliers bâtis et non bâtis de la salle de classement	Accords de cession adoptés et signés.
Activité 2.2	Détermination du rattachement institutionnel du dispositif de classement	Textes juridiques et réglementaires adoptés.
Activité 2.3	Création d support juridique de l'outil de classement	Structure de gestion créée.
Activité 2.4	Fixation du cadre juridique et réglementaire	Accord professionnel signé et textes réglementaires adoptés.
Activité 2.5	Conditions de viabilité financière du dispositif de classement	Compte d'exploitations disponibles.
VOLET 3 : L'appui technique à l'harmonisation des procédures, au démarrage des activités et à la mise e place d'une démarche qualité.		
Activité 3.1	Formation des classeurs et techniciens de laboratoires au classement et analyses CMI	Maitrise du classement et analyses par CMI.
Activité 3.2	Elaboration et adoption des procédures fiables et harmonisées de classement de coton fibre et promotion de leur application.	Procédures de classement adoptées, connues et appliquées par les égreneurs et les professionnels.
Activité 3.3	<i>Démarrage de l'appui à la démarche qualité pour la salle de classement de Bouaké.</i>	<i>Activité supprimée par le comité de pilotage.</i>
Activité 3.4	Réactualisation des types de vente et réalisation des coffrets de standards de Bouaké.	Coffrets mis à la disposition des structures de commercialisation.
Activité 3.5	Elaboration des logiciels adaptés pour la saisie, le traitement et le stockage des données et la communication avec les égreneurs/exportateurs.	Versions pilotes des logiciels testées et évaluées.



**Tableau 2 : Résultats du projet**

Activités	Produits ou services livrés	Résultats
1.1. Réhabilitation des locaux	Gros œuvre, menuiserie, peintures & sol, plomberie, électricité, mobilier de bureau, sécurité incendie, matériel informatique et téléphonique.	Bureaux et salles techniques réhabilités. Transfert de propriété de l'ONUDI vers l'APROCOT-CI (Cf. Annexe 2)
1.2. Equipements et matériels	Dispositif de conditionnement d'air, compresseur, groupe électrogène, éclairage spécifique pour le classement visuel, étagères, luxmètre, thermo-hygromètres, dispositif et logiciel de suivi et d'enregistrement des conditions de température et d'humidité relative.	Equipements et matériels installés et fonctionnels. Transfert de propriété de l'ONUDI vers l'APROCOT-CI (Cf. Annexe 3)
1.3. Acquisition d'une nouvelle CMI	HVI 1000 M 700 (USTER), permettant la caractérisation instrumentale des fibres de coton.	Appareil installé et fonctionnel. Transfert de propriété de l'ONUDI vers l'APROCOT-CI (Cf. Annexe 3)
2.1. Sécurisation du statut des biens immobiliers bâtis et non bâtis de la salle de classement	Rapport final disponible (Cabinets <i>Lexways and Goodwill</i> ).	Etude réalisée, recommandations émises, décisions officielles à prendre.
2.2. Détermination du rattachement institutionnel du dispositif de classement		
2.3. Création du support juridique de l'outil de classement		
2.4. Fixation du nouveau cadre juridique et réglementaire du classement du coton-fibre		
2.5. Conditions de viabilité financière du dispositif de classement		
3.1. Formation des classeurs et techniciens de laboratoires au classement et analyses sur CMI	Activités à réaliser par les ingénieurs de la société USTER	A réaliser avant Mars 2012
3.2. Elaborer et adopter des procédures fiables et harmonisées de classement du coton fibre et promouvoir leur application	Activités à réaliser par les ingénieurs de la société Cotimes Afrique	A réaliser avant Mars 2012
3.3. Démarrer le processus de certification de la salle de classement de Bouaké et/ou des deux laboratoires de technologie du coton	Activité supprimée par le comité de pilotage.	-
3.4. Réactualiser les types de vente et réaliser des coffrets de standards harmonisés	Types de vente actualisés et coffrets standards réalisés par deux classeurs ivoiriens auprès de la SOSEA (Le Havre, France).	Types de vente et coffrets standards disponible à l'UCC et auprès des diverses sociétés cotonnières ivoiriennes.
3.5. Elaborer des logiciels adaptés pour la saisie, le traitement des données et la communication avec les égreneurs/exporteurs	Conception et installation à l'UCC, par Cotimes Afrique, d'un logiciel spécifique pour cette application.	Logiciel fonctionnel.

## **4. PROBLEMES RENCONTRES ET SOLUTIONS APPORTÉES**

### **4.1. Problèmes techniques**

Les études préliminaires d'exécution du projet ont conduit l'ONUDI à proposer de profonds amendements. On peut citer notamment :

- Manque de salle de stockage des échantillons classés. Il a fallu 4 mois d'échanges pour que le comité de pilotage donne son accord pour la construction d'une extension du bâtiment central devant servir de salle de stockage des échantillons.
- Isolation insuffisante des murs extérieurs et des plafonds. Afin de pouvoir maintenir les conditions de température et d'humidité requises pour le classement du coton, tout en réduisant la consommation électrique pour le conditionnement de l'air, des isolations spécifiques des murs et des plafonds ont dû être mises en place.
- Le système de conditionnement d'air initialement prévu s'est révélé inadapté pour atteindre et maintenir les conditions de température et d'humidité relative requises par la norme de référence en matière de classement du coton (ISO 139). En conséquence, le budget initialement alloué pour ce poste s'est révélé insuffisant. Il a fallu 6 mois d'échanges pour que le comité de pilotage donne son accord pour la réalisation d'un système de conditionnement d'air compatible avec le respect de la norme ISO 139.
- Absence de dispositif d'air comprimé fonctionnel, indispensable au fonctionnement de la chaîne de mesure intégrée (CMI). Le matériel existant (compresseur et réservoir), stocké depuis plusieurs années, a nécessité une révision complète, avec remplacement de tous les joints. Un dispositif de filtration, de raccordement et de distribution, non initialement prévu, a également dû être mis en place.
- Absence de dispositif de filtration, de stockage, de raccordement et de distribution d'eau. Ce dispositif est indispensable au conditionnement d'air pour maintenir une humidité relative des salles de classement compatible avec la norme de référence ISO 139, y compris en cas de défaillance ponctuelle du réseau de distribution urbain.
- Plusieurs équipements et travaux n'ont pu être exécutés à cause du financement insuffisant ou non prévu. Il s'agit notamment de l'aménagement de la cour, du groupe électrogène, du paratonnerre, des fournitures et meubles de bureau. L'Union Européenne, qui a été approchée, est disposée à financer la mise en place de ces besoins complémentaires.

### **4.2. Contexte sociopolitique**

La crise sociopolitique qu'a connue la Côte d'Ivoire de Novembre 2010 à Mai 2011 a profondément affecté l'évolution du projet et l'exécution des travaux. Ce n'est qu'en juillet 2011 que les travaux en pu reprendre après près de 10 mois d'interruption.

## **5. CHANGEMENT DANS LE CONTEXTE ET LES DOMAINES D'ANALYSE-CLES**

- L'affectation du Coordonateur Technique National (CTN) à Bouaké, au lieu d'Abidjan comme initialement prévu, a été réalisée en accord entre les bailleurs et les partenaires du projet.
- Le comité de pilotage du projet du 19 août 2009 a accepté et validé le réaménagement interne du budget proposé par l'ONUDI.

- Les termes de référence du système de conditionnement d'air ont été adaptés pour tenir compte de l'enveloppe budgétaire restreinte et pour pouvoir respecter la norme ISO 139 qui fait référence pour le classement du coton.
  - La fin d'exécution du projet, initialement prévue pour le 30 Octobre 2010, a été reportée au 31 Décembre 2011, soit une prolongation de 14 mois de la durée du projet.
- Tous ces changements ont fait l'objet de réaménagements budgétaires, sans modification de l'enveloppe globale.

Toutefois, il est à remarquer que le coût des charges salariales et administratives du CTN et de 3 agents de sécurité a été entièrement pris en charge sur les fonds (€45,000) propres de l'ONUDI. Le poste d'Assistante du projet a été supprimé fin Décembre 2010.

## **6. VISITES DE L'UNITÉ DE CLASSEMENT COTON (UCC)**

Durant l'exécution du projet, l'UCC a reçu la visite de plusieurs structures étatiques nationales, ainsi que celle de nombreux responsables d'organismes internationaux tels que l'Union Européenne.

Tous ces visiteurs ont apprécié la qualité du travail accompli, mais ont déploré le retard de livraison du centre.

## **7. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS**

Il est très important et urgent que l'APPROCOT-CI et le Ministère de l'Agriculture s'approprient les résultats du projet afin que la structure de gestion du centre soit rapidement mise en place.

Il est impératif que le système de conditionnement d'air soit étendu à toutes les pièces de l'unité de classement. La recherche d'un financement complémentaire s'impose.

La restructuration du dispositif de classement de la fibre de coton en Côte d'Ivoire est terminée. Les résultats du projet sont bien accueillis par les bénéficiaires qui ont tous activement contribué à la mise en œuvre des activités du projet et sont disposés à le soutenir pour l'atteinte totale des objectifs. Les bénéficiaires sont satisfaits des travaux réalisés.

Les investissements indispensables au bon fonctionnement du centre qui n'avaient pas été considérés à la conception du projet devront être pris en compte dès que possible.

Toutefois, la mise en place de la structure de gestion reste l'activité préoccupante pour permettre une meilleure valorisation de cet investissement.

## ANNEXE 1 : Budget du projet

Annexe III - Budget de l'Action <sup>1</sup>	Toutes les années				Dépenses
	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR) <sup>3</sup>	(en EUR) <sub>3</sub>
<b>1. Ressources humaines</b>					
1.1 Salaires (montants bruts, personnel local) <sup>4</sup>					
1.1.1 Technique	mois	22	1,903	41,860	43,051
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien					
1.1.2.1 Assistante de direction	mois	17	750	12,651	11,595
1.1.2.2 Gardiennage	mois	15	450	6,691	7,794
1.3 Per diems pour missions/voyages <sup>5</sup>					
1.3.2 Sur place (Coordonnateur technique)	Per diem	132	76	10,032	10,000
<b>Sous-total Ressources humaines</b>				<b>71,234</b>	<b>72,440</b>
<b>2. Voyages<sup>6</sup></b>					
2.1. Voyages internationaux du personnel ONUDI	provision			10,000	9,496
<b>Sous-total Voyages</b>				<b>10,000</b>	<b>9,496</b>
<b>3. Equipement, matériel et fournitures<sup>7</sup></b>					
3.2 Bureautique et informatique	lot			23,388	23,388
3.3 Machines, outils etc.	lot			202,804	182,662
<b>Sous-total Matériel et fournitures</b>				<b>226,192</b>	<b>206,050</b>
<b>4. Bureau local</b>					
4.1 Coût du véhicule	mois	15	453	6,800	2,154
4.2 Location de bureaux (PNUD Bouaké)	mois	17	351	6,010	6,533
4.3 Consommables - Fournitures de bureau	mois	20	125	2,500	2,500
4.4 Autres services (tél/fax, électricité/chauffage, maintenance)	mois	20	250	5,000	4,866
<b>Sous-total Bureau local</b>				<b>20,310</b>	<b>16,053</b>
<b>5. Autres coûts, services<sup>8</sup></b>					
5.1 Publications <sup>9</sup>				0	0
5.2 Consultants internationaux y compris perdiem et voyages	mois	6.1	12,500	76,049	43,147
5.3 Consultants nationaux y compris perdiem	mois	10.2	3,000	30,650	27,984
<b>5.4 Coûts d'évaluation</b>					
5.7 Coûts des conférences/séminaires <sup>9</sup>	provision			4,000	2,948
5.8 Actions de visibilité				0	0
<b>Sous-total autres coûts, services</b>				<b>110,698</b>	<b>74,079</b>

<b>6. Autre (Travaux à l'entreprise)</b>					
6.1 Gros œuvre maçonnerie et toiture; Menuiserie/isolation/chaudronnerie; Peintures et revêtements de sol; Plomberie sanitaires; Electricité et éclairage		1	176,381	176,381	185,199
6.2 Mobilier de bureau		1	5,000	5,000	0
6.3 Conditionnement d'air		1	252,000	252,000	250,000
6.4 Sécurité incendie		1	54,274	54,274	73,530
6.5 Contrat de maintenance pendant un an				0	0
<b>Sous-total Autre</b>				<b>487,655</b>	<b>508,729</b>
<b>7. Sous-total Coûts directs éligibles de l'Action (1.-6.)</b>				<b>926,089</b>	<b>886,848</b>
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)					
<b>9. Total Coûts directs éligibles de l'Action (7.+ 8.)</b>				<b>926,089</b>	<b>886,848</b>
10. Coûts administratifs (7 %)				<b>64,826</b>	<b>62,079</b>
<b>11. Total des coûts éligibles (9 +10)</b>				<b>990,915</b>	<b>948,927</b>

## ANNEXE 2 : Transfert de propriété de l'ONUDI vers l'APROCOT-CI



### UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

VIENNA INTERNATIONAL CENTRE

P.O. BOX 300, A-1400 VIENNA, AUSTRIA

TELEPHONE: (+43 1) 260 26-0

FAX: (+43 1) 269 26 69

www.unido.org

unido@unido.org

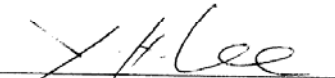
Ref: PSM/OSS/GES/hr

Date: 13 December 2011

TRANSFERT DE LA PROPRIETE DE MATERIEL  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
A L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIETES COTONNIERES  
DE COTE D'IVOIRE (APROCOT-CI)  
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE


L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL TRANSFERE A L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIETES COTONNIERES DE COTE D'IVOIRE (APROCOT-CI) DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE LA PROPRIETE PLEINE ET ENTIERE DU MATERIEL ENUMERE DANS L'EXTRAIT CI-JOINT DU REGISTRE DE CONTROLE DES BIENS (INVENTORY CONTROL RECORD FORM), D'UN PRIX TOTAL DE 195.646.66 EUROS. LE TRANSFERT DE LA PROPRIETE EST EFFECTUE ETANT ENTENDU QUE CE MATERIEL SERA EXPLOITE EXCLUSIVEMENT AUX FINS, DE LA MANIERE ET A L'EMPLACEMENT PREVUS.

LE MATERIEL REPRESENTE L'ASSISTANCE FOURNIE PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL A L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIETES COTONNIERES DE COTE D'IVOIRE (APROCOT-CI) DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE EN LIAISON AVEC LE PROJET "PROJET DE RESTRUCTURATION DU DISPOSITIF DE CLASSEMENT DE LA FIBRE DE COTON EN COTE D'IVOIRE, EE/IVC/08/004".

  
Le Représentant mandaté

Nom: Yen-hoi Lee  
Titre: Administrateur du Développement industriel  
PTC/AGR/AIT

Date: **13 DEC 2011**

  
Le Représentant mandaté

Nom: Georgios Anestis  
Titre: Directeur  
Services d'appui aux opérations  
PSM

Date: 14/12/2011

**ANNEXE 3 : Inventaire du matériel transféré de l'ONUDI vers l'APROCOT-CI**

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION INVENTORY CONTROL RECORD												
Agri. Stat	PO Nr	Asset Id	Qty	Description	Serial Nr	Reg. Nr	Chassis Nr	Eng. Nr	Received date	Amt EUR	Last Proj Nr	Remarks
Allotment Holder: LEE, Yuen-hoi												
Country: Cote d'Ivoire												
Project: EEIVC08004 Title: Projet de restructuration du dispositif de classement de la fibre de coton en Cote d'Ivoire												
N	15002613		1 system	USTER HV1 1000 M700 FIBER TESTING INSTRUMENT (INCL. TRANSPORTATION, INSTALLATION & TRAINING)					NA	117,000.00		Vendor: Uster Technologies AG, Switzerland
N	15002770	15002770-1-1-24	24	Plafonnier Examolite TC-440B-1					NA	13,320.00		Vendor: 2B Lighting Technologies s.a.r.l. France
N	15002770	15002770-2-1-96	96	Replacement lamps -SAV02P020					NA	17,116.21		Vendor: NET Telecom Sarl, Abidjan CVI Local Purchase
N	18042249	10211401	1 lot	EQUIPMENT TO START ACTIVITIES IN COTE D'IVOIRE					20090708	6,234.96		Vendor: Côte d'Ivoire Telecom Local Purchase
N	18047707		1	AUTOOOM (INCL. INSTALLATION)					NA	19,764.62		Vendor: E.K.C Chaudronnerie. Local Purchase
N	18047709		57	METALLIC SHELVES FOR CLOTHING INDUSTRY					NA			Obligation raised to cover the costs of data management software for the "L'unité de Classement de la fibre de Coton à Bouaké Vendor: Colimes-Afrique
P	18052005	B71-8004333-1-001	1	SOFTWARE, COMPUTER, INCLUDING MANUA.					NA	19,745.27		Vendor: CIRAD
N	180555692		1	LUXMETER TESTO 460					NA			
			1	TRANSPORTABLE THERMO-HYGROMETER TESTO 625								
			3	THERMO-HYGROMETER RECORDERS (TESTO 175-H2 +177-H1) + ACCESSORIES								
			1	DATA COLLECTOR TESTO 580								
			1	SOFTWARE SET COMSOFT 4 - CASIC FOR PC								
<b>Total for Project: EEIVC08004</b>										<b>195,646.66</b>		

**ANNEXE 4 : Galerie de photos**













